

Six pays épinglés pour pratique de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

NOAA a identifié six nations comme pratiquant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans son rapport biennal 2015 au Congrès. Les activités de pêche des nations identifiées (Colombie, Equateur, Mexique, Nigéria, Nicaragua, et le Portugal), incluent des violations telles que la pêche dans des zones restreintes, les rejets de thon, les captures de façon fallacieuse.

La NOAA Fisheries a dit qu'il travaillera avec chacun de ces pays pour répondre à ces activités et améliorer leur gestion et les pratiques de pêches.

Si la nation ne prend pas de mesures suffisantes et ne reçoit pas une certification positive dans le prochain rapport biennal, les États-Unis peuvent interdire l'importation de produits de la pêche de cette nation et refuser les privilèges portuaires à leurs navires de pêche.

Connu "Comme l'un des plus grands importateurs de fruits de mer dans le monde, les États-Unis ont une responsabilité mondiale et le devoir économique pour s'assurer que le poisson que nous importons est pris durablement et légalement", a déclaré Kathryn Sullivan, Ph.D., sous-secrétaire du commerce pour les océans et l'atmosphère, et administrateur de la NOAA. "La lutte contre ce défi nécessitera une collaboration soutenue entre l'industrie, les groupes de conservation, et le gouvernement."

Le rapport 2013 a identifié 10 pays (Colombie, Equateur, Ghana, Italie, Corée, Mexique, Panama, Espagne, Tanzanie, Venezuela - dont les navires sont engagés dans des activités de pêche INN.

Au cours des deux dernières années, les États-Unis ont travaillé avec ces 10 nations et ont déterminé que chacune de ces nations a pris des mesures appropriées, en adoptant de nouvelles lois et règlements ou modifier celles qui existent déjà, de sanctionner les navires en infraction, l'amélioration du suivi et de l'application, ou de demander un réexamen des activités de certains navires.

Alors que les 10 nations ont pris les mesures appropriées pour lutter contre les activités de pêche dans le rapport 2013, trois (Colombie, Equateur et Mexique) ont été ré-identifiés dans le rapport 2015.

Source : [http://www.mediaterre.org/actu,20150228085211,1.html\(28/02/15\)](http://www.mediaterre.org/actu,20150228085211,1.html(28/02/15))